

Mémento : qu'est-ce qu'un atelier PTT ?

Comment monter un atelier territorialisé de recherche-action paysages, territoires, transitions ?

Quelle thématique ?

Les transitions, qu'elles soient territoriales, écologiques, énergétiques, agricoles, économiques, démocratiques, sociales, culturelles, etc., liées ou potentiellement liées aux paysages.

Quel projet, quelle échelle ?

Du micro (parcelle) au grand paysage (vallée), de l'opérationnel (ZAC) à l'intentionnel (agenda 21), du « projectuel » (centrale solaire) au politique (stratégie de développement), du réglementaire (PLU) à l'expérimental (coopérative citoyenne).

Quelle posture du chercheur ?

Un chercheur, qui s'implique dans cette démarche menée pour l'action et par l'action, qui accepte l'existence d'autres savoirs que scientifiques ou théoriques (ex : pratiques et expérientiels, ordinaires et vernaculaires...).

Quel engagement des praticiens ?

Des praticiens convaincus de l'utilité de la recherche pour l'action, et de l'action pour la recherche, qui s'y engagent, tant financièrement que dans leurs pratiques quotidiennes, en coconstruisant un projet ou une réflexion avec les chercheurs.

Qui compose l'équipe d'animation locale ?

Une équipe engagée dans une dynamique locale, ou volontaire pour s'y engager, composée *a minima* de chercheurs et de praticiens. Sa composition varie en fonction du contexte : représentants de l'État, du monde de la recherche, des collectivités, du monde économique, de la société civile, des mondes associatifs... Chaque équipe définit le rôle de chacun.

Une équipe d'animation locale, pour quoi faire ?

Pilote de l'atelier territorialisé de recherche-action, elle définit en son sein les enjeux, les questionnements et les expérimentations à conduire dans une volonté de renouveler l'action territoriale. Elle organise le séminaire en résidence avec la collaboration du ministère.

Qui pilote ?

Dans cette coconstruction, le référent peut être n'importe quel membre de l'équipe locale.

Qui répond à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ?

Le référent, au nom de l'équipe d'animation locale.

Qui finance quoi ?

MEEM : les temps d'échanges du réseau national (séminaires communs annuels et séminaires en résidence), la valorisation et l'évaluation des travaux du réseau.

Équipe d'animation locale : la vie de l'atelier territorialisé de recherche-action (ex : travaux de terrain, ressources humaines...), la mise à disposition des locaux lors des séminaires en résidence.

Pistes de financement possibles : s'associer à un projet existant (SCoT, plans de paysage...) ou une recherche existante ; s'adosser aux dispositifs nationaux déclinés localement (PSDR, CPER, ANR, Ademe, CDC...); croiser avec une démarche nationale ou européenne (ateliers des territoires, écoquartiers, ANR, Ademe...)